

<https://porte-normandie-lyc.spip.ac-rouen.fr/spip.php?article1549>



# Le service national universel SNU ouvert aux volontaires de 15 à 17 ans

- Actualité - A la une -



Publication date: jeudi 17 mars 2022

---

Copyright © Lycée Porte deNormandie - Tous droits réservés

---

Vous avez **entre 15 et 17 ans**, vous souhaitez participer à la construction d'une société de l'engagement, bâtie autour de la cohésion nationale, **le Service National Universel (SNU) s'adresse à vous.**

Objectifs du SNU :

-  Développer une culture de l'engagement ;
-  Garantir le brassage social et territorial pour l'ensemble d'une classe d'âge ;
-  Renforcer l'orientation et l'accompagnement des jeunes dans la construction de leurs parcours personnel et professionnel ;
-  Valoriser les territoires, leur dynamisme et leur patrimoine culturel.

Présentation du SNU en 3 étapes clés (2 obligatoires, 1 facultative)

Le service national universel s'adresse à tous les jeunes de 15 à 17 ans pour une société de l'engagement, et s'articule en trois étapes clés :

-  **Un séjour de cohésion de deux semaines** visant à transmettre un socle républicain fondé sur la vie collective, la responsabilité et l'esprit de défense.  
Ce séjour est réalisé en hébergement collectif, **dans un département autre que celui de résidence du volontaire.**  
Au cours de ce séjour, les jeunes volontaires participent à des activités collectives variées et bénéficient de bilans individuels (illettrisme, compétences notamment numériques).
-  **Une mission d'intérêt général** visant à développer une culture de l'engagement et à favoriser l'insertion des jeunes dans la société. Fondées sur des modalités de réalisation variées, 84 heures tout au long de l'année ou 12 jours consécutifs, ces missions placent les jeunes en situation de rendre un service à la Nation. Au cours de cette mission d'intérêt général, en fonction de leur situation, les volontaires peuvent également être accompagnés dans la construction de leur projet personnel et professionnel.
-  **La possibilité d'un engagement volontaire d'au moins 3 mois**, visant à permettre à ceux qui le souhaitent de s'engager de façon plus pérenne et personnelle pour le bien commun. Cet engagement s'articule principalement autour des formes de volontariat existantes : service civique, réserves opérationnelles des armées et de la gendarmerie nationale, sapeurs-pompiers volontaires, service volontaire européen, etc. Cet engagement volontaire peut être réalisé entre 16 et 30 ans.

Inscription au SNU 2022

Deux séjours de cohésion seront proposés en 2022 :

-  Du 12 au 24 Juin 2022
-  Du 3 au 15 Juillet 2022

Les inscriptions sont ouvertes jusqu'au dimanche 24 avril minuit pour le séjour de cohésion du 12 au 24 Juin 2022, et jusqu'au 1 mai 2022 minuit pour le séjour de cohésion qui se déroulera du 3 au 15 Juillet 2022.

Tous les frais inhérents à la mise en oeuvre du SNU sont pris en charge par l'Etat : transport, alimentation, activités, tenue, etc.

Le SNU est inclusif et universel. Des aménagements sont mis en place au cas par cas afin de permettre la participation de tous.

Un site internet [www.snu.gouv.fr](http://www.snu.gouv.fr)

Le site internet <https://www.snu.gouv.fr/> donne toutes les informations utiles dans différents formats (articles, vidéos, infographies) sur le service national universel et permet à chaque jeune de 15 à 17 ans de se porter volontaire en donnant accès à un formulaire d'inscription en ligne.

Des questions complémentaires ? Une foire aux questions est disponible sur <https://www.snu.gouv.fr/foire-aux-questions-11>

